

LE SERVICE

Les acheteurs mexicains d'équipement de transformation alimentaire mentionnent que la qualité du service est l'un des éléments les plus importants dans leurs décisions d'achat. Pour être concurrentiel, le service assuré par une société canadienne doit au moins équivaloir, et si possible dépasser, la norme fixée par la concurrence nationale et étrangère. Dans le domaine de l'équipement de transformation et d'emballage des aliments, ce niveau de service est en général très élevé, tant pour ce qui concerne la formation que les réparations sur place.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Il ne reste que peu d'entraves au commerce pour les producteurs canadiens d'équipement qui veulent être présents sur le marché mexicain.

LES NORMES

Il n'y a pas actuellement de normes obligatoires pour la machinerie de transformation et d'emballage des aliments. Toutefois, les spécialistes du secteur s'attendent à ce que la *Dirección General de Normas (DGN)*, Bureau des normes, qui relève du *Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)*, Secrétariat au commerce et au développement industriel, impose, dans un proche avenir, des normes d'approbation.

Les produits qui répondent aux normes canadiennes, européennes ou américaines ne devraient pas être confrontés à des problèmes de certification. On peut s'informer sur les normes mexicaines auprès de la *DGN* à Mexico (cf. section intitulée Principaux contacts au Mexique). Les spécifications mexicaines sur les produits doivent être données en unités métriques.

LES EXIGENCES D'ORDRE SANITAIRE ET SÉCURITAIRE

Le *Secretaría de Salud (SS)*, Secrétariat à la santé, travaille à l'élaboration d'une nouvelle réglementation concernant les lois sanitaires. On ne s'attend pas à des normes d'une rigueur excessive. Le Secrétariat préfère au lieu de cela imposer le fardeau de la conformité aux transformateurs eux-mêmes. Une grande partie de l'équipement vendu au Mexique n'est pas facile à nettoyer. Un grand nombre de transformateurs d'aliments et d'inspecteurs de la santé ont indiqué que c'est là un élément négatif. On peut donc en conclure qu'une machinerie facile à démonter et à nettoyer bénéficierait d'un avantage concurrentiel sur le marché.

Les équipements qui peuvent être dangereux, comme les tuyaux sous pression, doivent être enregistrés et approuvés par le *Secretaría de Trabajo y Previsión Social (STPS)*, Secrétariat au travail et au bien-être social. Ce secrétariat émettra un certificat d'inspection. Le fait de se conformer aux normes américaines, canadiennes et européennes, en général plus strictes, suffit à garantir la certification.